

ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 1318

présenté par
M. Peiro
-----**ARTICLE 29**

À la deuxième phrase de l'alinéa 54, après le mot :

« gestion »,

insérer les mots :

« durable et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence avec la formulation retenue aux alinéas 18 et 24 du même article.